

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA  
COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON**

Séance du 24 AVRIL 2023 – Délibération n°059

L'an deux mil vingt trois et le vingt quatre avril à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
22	29	25

Date de la convocation
24/04/2023

Date d'affichage de la convocation
18/04/2023

**Secrétaire de séance** : Françoise CAPUS

**Présents** : ALMIRE Yvan - ANGLADE Clémence - BOURREL Thierry - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise - CARON Annick - CARNAC André - CAZES CORBOZ Maryse - CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - GROS Edmond - FOS Mariana - LAYRAL Rémi - MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien - MULLER Geoffroy - MURET Yvain - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc - TAJAN Isabelle

**Absents** : RAGOT Annie - BORIE Nina - BOUDIAS DECROIX Nathalie (pv à Mélanie BRUNET) - FABRE Emilie - LABRO Isabelle - LAURAIN Damien (pv à André CARNAC) - JARROUSSE Caroline (Pv à Clémence ANGLADE)

**Objet****SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A « L'ENSEMBLE VOCAL DU CAUSSE »**

Monsieur le maire informe l'assemblée de la demande de subvention exceptionnelle de l'association de l'ensemble vocal du causse.

Cette association souhaite être acteur majeur pour la comédie musicale « Sister Act » suite à l'invitation de Madame Silva Ricard, danseuse, metteur en scène et chorégraphe habitant à Millau. Afin de pouvoir participer au spectacle, l'association doit acquérir des costumes spécifiques, objet de la demande de subvention de 500 euros.

Il est précisé que le spectacle sera joué en juillet à Millau et pourra également être joué sur notre commune.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité :

- décide d'aider l'ensemble vocal du Causse en octroyant une subvention exceptionnelle de 500 euros.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,  
le Maire, Edmond GROS

